



Présidence : Yougoslavie

374ème SEANCE PLENIERE DU FORUM

1. Date : Mercredi 20 novembre 2002

Ouverture : 10 h 15
Suspension : 11 h 50
Reprise : 17 heures
Clôture : 17 h 05

2. Présidence : M. B. Milinkovic

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECLARATIONS GENERALES

Contribution du Forum au projet de charte de l'OSCE sur la prévention du terrorisme et la lutte contre ce phénomène : Portugal, Présidence

Point 2 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SECURITE

Projet de décision sur le renforcement du rôle de l'OSCE dans le domaine des opérations de maintien de la paix : Suisse (FSC.DEL/612/02 Restr.), Fédération de Russie, Présidence, Biélorussie, Belgique

Point 3 de l'ordre du jour : EXPOSE DU REPRESENTANT DU CONSEIL DE
PARTENARIAT EURO-ATLANTIQUE (CPEA) DE
L'OTAN SUR LES ARMES LEGERES ET DE PETIT
CALIBRE

Représentant du CPEA/OTAN, Belgique, Espagne, Canada, Pays-Bas, Suisse,
France, Présidence

Point 4 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DE LA
PROCEDURE DE SAUVEGARDE AUX FINS
D'EXPLOITATION DU RESEAU DE
COMMUNICATION DE L'OSCE

Présidence, Centre de prévention des conflits, Fédération de Russie, Canada,
Belgique, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Grèce

Décision : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté la
Décision No 14/02 (FSC.DEC/14/02) sur la prorogation de la procédure de
sauvegarde aux fins d'exploitation du réseau de communication de l'OSCE ;
le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 5 de l'ordre du jour : DECISION SUR DES AVIS D'EXPERTS SUR LA
MISE EN OEUVRE DE LA SECTION V DU
DOCUMENT DE L'OSCE SUR LES ARMES
LEGERES ET DE PETIT CALIBRE

Présidence

Décision : Le Forum pour la coopération en matière de sécurité a adopté, sous
réserve d'une procédure d'approbation tacite expirant le
vendredi 22 novembre 2002 à 15 heures, la décision sur des avis d'experts sur
la mise en oeuvre de la Section V du Document de l'OSCE sur les armes
légères et de petit calibre; le texte de cette décision est joint en annexe au
présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 27 novembre 2002 à 10 heures, Grosser Redoutensaal